



Association Régionale  
de Développement Économique du  
CENTRE-DU-QUÉBEC



Pour publication immédiate

## COMMUNIQUÉ

### LANCEMENT DE LA 13<sup>e</sup> ÉDITION DU CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURIAT AU CENTRE-DU-QUÉBEC

**Bécancour, le mercredi 12 janvier 2011** – C'est avec enthousiasme que Mme Diane Daviault, au nom de l'Association régionale de développement économique au Centre-du-Québec (ARDECQ) et à titre de directrice générale du CLD de la MRC de Bécancour, a procédé au lancement officiel du volet centricois de la 13<sup>e</sup> édition du Concours québécois en entrepreneuriat sous la présidence d'honneur de M. Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction Quebecor.

« Promouvoir la culture entrepreneuriale au Québec, mais plus particulièrement dans notre région, se doit d'être une priorité pour les organisations comme la nôtre. C'est en effet par l'émergence de nouvelles entreprises que nous pouvons réellement mesurer la santé entrepreneuriale de notre territoire. Par ce concours, nous souhaitons donc encourager l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs, une mission dans laquelle l'ARDECQ et les CLD sont d'ailleurs largement engagés », révèle Mme Daviault.

Les nouveaux entrepreneurs pourront déposer leur projet d'affaires dans l'une des sept catégories à condition que l'entreprise concernée n'ait pas enregistré de revenus de vente avant le 1<sup>er</sup> avril 2010. Un projet de création d'une entreprise au Québec dont le démarrage est fixé, au plus tard, au 31 décembre 2011 peut également être admissible. Un total de 13 000 \$ sera remis en bourses pour ce volet.

L'invitation à s'inscrire au concours est également lancée aux élèves du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et du collégial qui ont réalisé et complété un projet entrepreneurial ou parascolaire au cours de la présente année, soit de juin 2010 à juin 2011. Plus de 5 000 \$ seront remis en bourses pour les projets provenant du volet entrepreneuriat étudiant au Centre-du-Québec.

Au total, près de 500 000 \$ en prix seront versés pour tous les projets déposés dans le cadre du volet national.

La date limite pour s'inscrire au Concours québécois en entrepreneuriat est le lundi 14 mars 2011 à 16 h. Les personnes intéressées à s'inscrire peuvent trouver des renseignements complémentaires sur le site Internet du concours à l'adresse [www.concours-entrepreneur.org](http://www.concours-entrepreneur.org).

Le jury régional du concours délibérera au cours du mois d'avril afin de sélectionner les projets gagnants. La remise des prix régionaux aura lieu le 28 avril 2011 sur le territoire de la MRC de Bécancour, à l'Auberge Godefroy.

Les projets qui auront remporté les honneurs régionaux représenteront le Centre-du-Québec au volet national du concours, alors que la soirée de remise des grands prix nationaux se tiendra le 16 juin 2011 au Centre des congrès de Québec.

### À propos du Concours québécois en entrepreneuriat

Ce concours vise à promouvoir la culture entrepreneuriale tant auprès des élèves et des étudiants du primaire à l'université qu'auprès des tout nouveaux entrepreneurs établis sur notre territoire.

- 30 -

**Information :** Diane Daviault  
Pour l'Association régionale de développement économique du Centre-du-Québec  
Directrice générale du CLD de la MRC de Bécancour  
Téléphone : 819 298-2070

### PARTENAIRES NATIONAUX



### PARTENAIRES MAJEURS





Sur la photo : M. Christian Hart du CLD Nicolet-Yamaska, Mme Diane Daviault, représentante de l'ARDECQ et directrice générale du CLD de Bécancour, Mme Sylvie Bisson, conseillère en développement économique au MDEIE, M. Jean-Guy Paré, président du CLD de Bécancour, Mme Édith St-Pierre, coordonnatrice régionale du concours, M. Éric Champigny, coordonnateur du concours, Mme Marjolaine Arsenault, présidente de la Commission scolaire de la Riveraine et M. Maurice Richard, président de la CRÉ Centre-du-Québec